

Un maillage bleu pour décanter Bruxelles

Par Naomi Berger



INTRODUCTION

Tel un amas de tracas sous le tapis, les cours d'eau qui irriguent le territoire de la région bruxelloise ont longtemps été soustraits aux yeux des passants. Cet enfouissement de la Senne est à cet égard symptomatique des politiques de l'eau longtemps menées dans notre



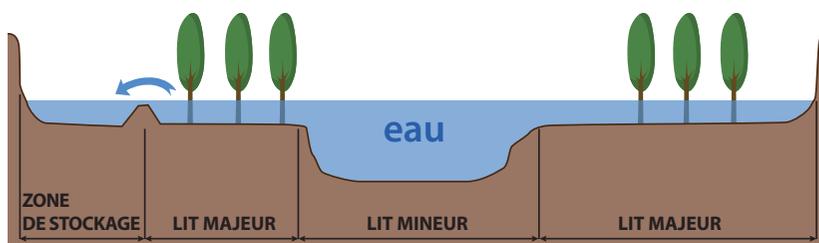
capitale. Inondations, pollution, îlots de chaleur... les relations peuvent être tumultueuses au sein de la Capitale. Toutefois, il semblerait que les problèmes d'aujourd'hui pourraient être des opportunités de demain. Démonstration de résilience, Bruxelles adapte son réseau hydrographique, tel un organisme s'accommodant aux changements pour subsister. Le maillage bleu – tissage de relations coopérantes et harmonieuses entre les eaux de surface bruxelloises – est l'expression de cette réécriture. Répondant à de nombreuses attentes, ce maillage bleu suscite un enthousiasme à la hauteur du bon sens dont il semble découler. Entre noues, nouvelles rivières urbaines et bassins d'infiltration, le réseau hydrographique de surface déploie un éventail de possibles pour s'insérer dans le paysage urbain. Autant de plus-values pour les habitants comme pour l'environnement.

I. CACHEZ CETTE EAU QUE JE NE SAURAI VOIR

Principale ressource jusqu'aux portes du XIX^e siècle, les cours d'eau sont autant de points d'attraction pour les activités anthropiques. Le premier hameau sur lequel s'étendra Bruxelles s'établit donc sur la rive de la Senne – lieu de rendez-vous des activités marchandes – et sur les trois collines situées sur son versant droit – terres fertiles propices à l'agriculture. *Bruocsella, maison des marais*, se construit dès le X^e siècle dans un environnement humide et s'étend grâce à la Senne, sous-affluent de l'Escaut.

Les cours d'eau sont, à l'époque, multifonctionnels : source d'approvisionnement pour la consommation humaine et animale, ressources énergétiques pour les manufactures, moyens de transports et déversoirs des eaux usées. Petit à petit, cette dernière fonction prend le pas sur les autres. La qualité en pâtit grandement. Ce qui n'est pas sans causer d'importants problèmes sanitaires. Les inondations propagent d'autant les risques de maladies infectieuses. Or, Bruxelles s'est justement développée sur le lit majeur de la Senne, zone qui récolte et accueille les pluies et les eaux de ruissellement.

Coupe transversale d'un cours d'eau

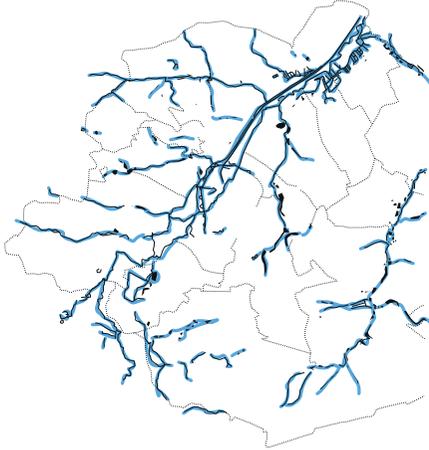


Source : Pr. Hiver, *Coordination Senne*, 7 février 2013

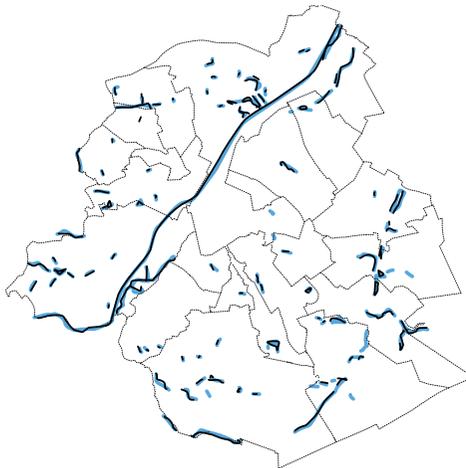
Afin de réduire ces débordements, on décide de boucher les rivières et canaux en vue d'assainir la capitale et de rejeter les eaux usées directement dans la Senne.¹ Le premier voûtement est inauguré en 1871. Les cours d'eau disparaissent alors du paysage bruxellois. Les rivières ne se sont pas pour autant évaporées, mais se sont, pour une bonne partie, confondues avec le système d'égouttage. Aujourd'hui, cette situation n'est plus tenable. En effet, face aux changements climatiques et à l'urbanisation croissante, la gestion de l'eau doit être repensée.

¹ « Projet de loi portant le budget des travaux publics pour l'exercice 1841 – Discussion des articles - Chapitre II, section II : Canaux, Rivières et Polders », *Chambre des Représentants. Séance du mardi 23 février 1841*, [en ligne :] <https://unionisme.be/ch18410223.htm>, consulté le 14 février 2017.

À Bruxelles, l'eau déserte les surfaces :



1777, Ferraris²



Aujourd'hui, UrbIS³

² A.-C. DEWEZ, *Séminaire Inondation, Compétences R&D - Présentation PowerPoint*, Bruxelles : IBGE, s. d.

³ *Idem.*

1. Les inondations, des débordements évitables ?

Les inondations sont relativement fréquentes dans la capitale. Entre 1993 et 2005, le Fond des Calamités en a enregistré seize, plus d'une par an donc.⁴ Les dégâts enregistrés peuvent lourdement grever le budget de l'État. Ainsi, en 2005 par exemple, on enregistrait 250 sinistres pour lesquels 2,4 millions d'euros d'indemnités ont été versés.⁵ Argument de poids pour tirer la sonnette d'alarme.

“ Les débordements à Bruxelles sont majoritairement d'origine pluviale. ”

Les inondations résultent de plusieurs facteurs : certains tenants à l'orographie, d'autres à l'évolution de la capitale insuffisamment contrôlée. S'il semble difficile de se départir des premiers, les seconds peuvent être minorés. Les débordements à Bruxelles

sont majoritairement d'origine pluviale. On les retrouve souvent localisés dans les fonds de vallée (vallées de la Senne, du Maelbeek, de la Woluwe, du Molenbeek et le Geleytsbeek). Les débordements découlent donc en partie du relief de la capitale. En effet, Bruxelles s'est progressivement urbanisée sur le lit majeur de la Senne (cf. *supra*) et des autres rivières affluentes. Lors des crues, l'eau déborde naturellement de son lit mineur pour occuper son lit majeur, le *territoire* de la rivière. L'orographie bruxelloise est ainsi faite de multiples petits bassins versants et donc sujette à risques. Le second facteur lié à l'évolution de la ville engendre deux difficultés importantes : une urbanisation galopante qui réduit les surfaces d'infiltration et un réseau d'égouttage insuffisant pour évacuer les eaux de ruissellement provenant de ces espaces imperméables.⁶

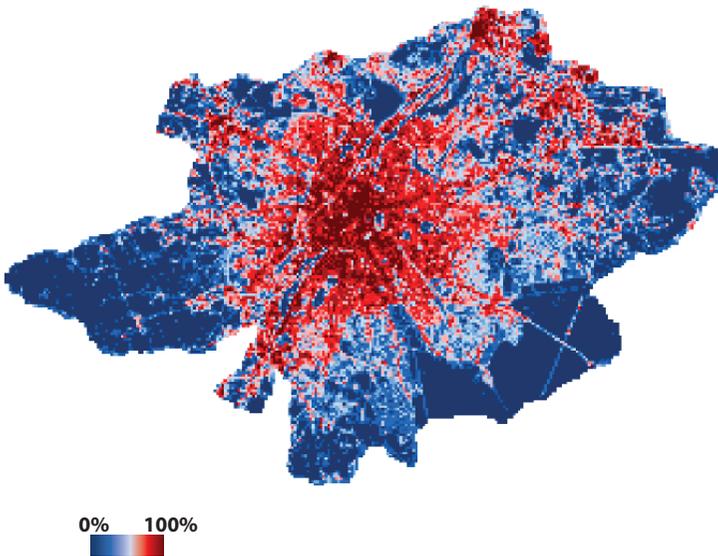
⁴ *Rapport sur les incidences environnementales du projet de Plan régional de lutte contre les inondations - Plan Pluies (2008-2011)*, Bruxelles : Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, 24 janvier 2008.

⁵ A.-C. DEWEZ, *Séminaire Inondation*, op. cit.

⁶ *Rapport sur les incidences environnementales du projet de Plan régional de lutte contre les inondations - Plan Pluies (2008-2011)*, op. cit.

S'il est possible d'évoluer sur le deuxième cas de figure et moins sur le premier, ces deux facteurs sont aggravés par l'urbanisation croissante. Le bâti a pris de l'ampleur au sein de notre capitale. Le taux de surfaces imperméables est passé de 27 % en 1955 à 47 % en 2006. Aujourd'hui, on voit que le centre est densément construit. Ainsi le lit majeur de la Senne et celui des autres cours d'eau principaux sont occupés par des sols non-perméables. Ces derniers ne permettent, dès lors, plus l'infiltration et augmentent les ruissellements qui vont se jeter dans le réseau d'égouttage.

Pourcentage de surfaces imperméables dans des mailles de 100 x 100 m en 2006



Source : DNEF – Sousdivision « Eau »⁷

Les risques d'inondation sont plus marqués aujourd'hui du fait de l'urbanisation mais également des changements climatiques. Ceux-ci se traduisent chez nous par des vagues de chaleur plus marquées durant l'été et par des pluies abondantes également en hiver – celles-ci étaient moins fréquentes par

⁷ A.-C. DEWEZ, *L'enjeu de l'eau de pluie en Région bruxelloise et définition du Maillage Bleu +*, Bruxelles : IBGE, s. d.

le passé. Ceci signifie que les terres hivernales chargées d'humidité ont des capacités d'absorption et d'infiltration moindres. Si les inondations restent majoritairement des phénomènes estivaux, leurs homologues hivernaux font également leur apparition avec plus d'insistance.

2. Un tout-à-l'égout obsolète

L'autre facteur d'inondation indépendant de l'orographie bruxelloise est à chercher du côté du système de récolte des eaux. À Bruxelles, celui-ci se révèle insuffisant pour recevoir toujours davantage d'eaux issues du bâti en augmentation. Notre réseau d'égouts, vieux de 150 ans, est dit « unitaire », traitant indistinctement les eaux usées et celles résultant du ruissellement. En période de temps sec, le réseau accueille en moyenne 45 % d'eaux claires. Cette proportion augmente parallèlement à la pluviométrie. Nos égouts sont soumis à rude épreuve lors de fortes précipitations. Parmi les 1 900 km de canalisations que compte la Région, un bon tiers des tronçons nécessitent une

remise à neuf. En plus d'être rapidement surchargés, ils sont également poreux par endroit. Ceci nuit gravement à l'environnement puisqu'il s'agit d'eau charriée, et peut provoquer des dégâts importants, comme l'effondrement des revêtements.

“ Nos égouts sont soumis à rude épreuve lors de fortes précipitations. ”

Des travaux de rénovations sont, en partie, financés par la Banque européenne d'Investissement (BEI). Après évaluation, un premier plan quinquennal (2010-2014) a été élaboré et financé. Ce plan de rénovation a été confié à Hydrobru. Lors de la signature du second plan quinquennal (2015-2019), cette intercommunale se targuait de respecter le rythme de rénovation moyen de 25 km par an. Les travaux devraient être clôturés pour 2034 pour un coût estimé à 1,5 milliards d'euros.⁸ Mais à terme, seulement un tiers des canali-

⁸ « 250M € de la BEI pour les grands travaux d'Hydrobru à Bruxelles », Banque européenne d'Investissement, 23 octobre 2014, [en ligne :] <http://www.eib.org/infocentre/press/releases/all/2014/2014-232-eur250-million-eib-loan-for-hydrobrus-major-works-in-brussels.htm>, consulté le 15 février 2017.

sations bruxelloises auront été remises à neuf avec une espérance de vie tournant autour des 75 ans selon Vivaqua.⁹ La course à la rénovation du système d'égouttage s'apparente donc à un exercice sisyphe ?

Dans ces grands chantiers de rénovation, sont également prévus l'installation de dix bassins d'orages (lesquels devraient idéalement être opérationnels en 2019). Ceux-ci sont nécessaires à plusieurs niveaux : récolter l'eau de ruissellement des voiries, capter et stocker l'eau en cas de fortes pluies, ainsi que séparer les eaux claires des eaux charriées. Ils jouent donc un rôle de premier ordre contre les inondations. À Bruxelles, on en compte actuellement cinq avec une capacité de 141 000 m³.¹⁰ Cependant, les bassins d'orage ne sont pas la panacée. Coûteux en termes d'espace et de travaux, il est préférable de les envisager comme une composante parmi d'autres de la solution.

Un bassin d'orage¹¹

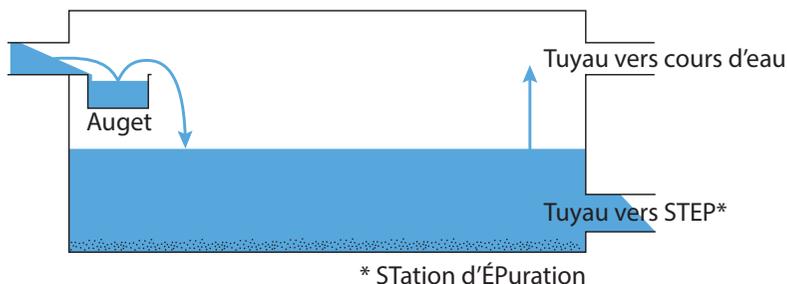
En cas de précipitation, la pluie qui ruisselle sur la chaussée sera récupérée au sein de bassins d'orage. Ceux-ci, construits en dur, ont trois voies d'accès, une d'entrée et deux de sortie. Chez ces dernières, celle du fond amène les eaux les plus polluées (et donc les plus lourdes) vers un réseau d'égouts. La seconde déverse les eaux propres vers une rivière. Au sein du bassin s'opère un phénomène de décantation qui agit comme un filtre. Les eaux polluées – plus lourdes – qui sont les premières à ruisseler et à emmener avec elles les produits toxiques des voiries, sont séparées des eaux claires.

⁹ « Compte-rendu intégral des interpellations et questions orales – Commission de l'environnement, de la conservation de la nature, de la politique de l'eau et de l'énergie », Bruxelles : Chambre des Représentants, 11 janvier 2011, [en ligne :] <http://www.weblex.irisnet.be/data/crb/biq/2010-11/00022/IMAGES.pdf>, consulté le 15 février 2017.

¹⁰ « Bassins d'orage », *be.brussels*, s. d. [en ligne :] <http://be.brussels/vivre-a-bruxelles/environnement/bassins-dorage>.

¹¹ « Bassin d'orage », *Différents traitements des eaux pluviales*, s. d. [en ligne :] <https://eauxpluviales.wordpress.com/bassin-dorage/>, consulté le 8 février 2017.

Fonctionnement d'un bassin d'orage



En fin de courses, les eaux provenant du système d'égouttage directement ou des bassins d'orage arrivent dans une station d'épuration pour, ensuite seulement, rejoindre la Senne. En effet, les eaux charriées doivent faire l'objet d'une épuration, en accord avec la directive européenne sur le traitement des eaux urbaines résiduaires.¹² L'épuration des eaux de la capitale s'opère à travers deux stations, une au Nord et une au Sud. La première traite 70-75 % des équivalents en eau par habitant provenant des sous-bassins Nord et de la Woluwe. La seconde, située à Forest, nettoie les arrivées du sous-bassin Sud. Avant d'être rejetées dans la Senne, ces eaux sont donc lavées via un processus dit « biologique ». Les résultats de ce dernier sont meilleurs dans la station septentrionale mais sont mis en danger lors de fortes pluies. Dans ce dernier cas de figure, le surplus ne passe pas par toutes les phases de traitement et rejette, dès lors, des eaux partiellement nettoyées, sources de pollution. Si le traitement en aval dans les bassins d'orage aide, il n'est donc pas suffisant.¹³

Depuis une vingtaine d'années, le sort de l'eau est remis sur la table. Notamment poussé par les habitants souffrant des inondations, il y a une volonté de faire différemment. Alors qu'en la faisant disparaître sous terre on espé-

¹² *Traitement des eaux urbaines résiduaires, Directive 91/271/CEE du Conseil du 21 mai 1991*, Bruxelles : Conseil européen, 21 mai 1991, [en ligne :] <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:l28008>, consulté le 7 février 2017.

¹³ « Focus : épuration des eaux usées », *Bruxelles Environnement*, 6 octobre 2016, [en ligne :] <http://www.environnement.brussels/etat-de-lenvironnement/archives/rapport-2007-2010/eau-et-environnement-aquatique/focus-epuration-des>, 2 février 2017.

rait avoir réglé le problème, on doit aujourd'hui admettre qu'il n'en est rien. Face à l'urbanisation et aux changements climatiques, il nous faut trouver de nouveaux modes de fonctionnement au risque de se faire déborder par ces dysfonctionnements.

II. VERS UNE BRUXELLES RÉSILIENTE ?

Comment encaisser et recouvrer des bouleversements ? C'est toute l'idée de la résilience. Ce concept ouvre une brèche dans les antiques manières de concevoir et gérer la ville. La résilience a été premièrement étudiée et appliquée à la psychologie. Elle est aujourd'hui couramment utilisée dans d'autres disciplines telles que l'économie. On peut la définir comme suit :

“A resilient system is interpreted as: (i) the amount of disturbance the system can absorb and still remain within the same state; (ii) the degree to which the system is capable of self organisation (versus lack of organisation, or organisation forced by external factors); and (iii) the degree to which the system can build and increase the capacity for learning and adaptation. Resilience is not only about being persistent or robust to disturbance, it also reflects how that system creates opportunities from the disturbance for renewal and the pursuit of new trajectories.”¹⁴

L'idée de résilience prend aujourd'hui de plus en plus d'ampleur. Porteuse d'espoir, elle offre de nouvelles perspectives pour nos sociétés en proie aux incertitudes grandissantes, liées aux changements climatiques ainsi qu'à une économie dérégulée. L'interdépendance du système permet de mieux

¹⁴ « Un système résilient est compris comme : (i) la quantité de dérèglements qu'un système peut absorber et demeurer dans le même état ; (ii) la capacité d'auto-organisation d'un système (versus manque d'organisation, ou organisation forcée par des facteurs externes) ; et (iii) le degré à partir duquel le système peut construire et augmenter sa capacité d'apprentissage et d'adaptation. La résilience n'est pas seulement une question de maintien et de solidité face au dérèglement, elle reflète également comment le système crée des opportunités à partir de ces désordres pour un renouveau et la poursuite de nouvelles trajectoires. » C. FOLKE, "Resilience: the emergence of a perspective for social ecological systems analysis", *Glob. Environ. Change*, XVI, 3, 2006, p. 253-267.

recupérer d'un choc. À l'image d'un réseau, lorsqu'une maille est endommagée, on peut trouver des alternatives permettant de contourner la difficulté. S'il faut éviter de tomber dans le conservatisme à tout prix, la résilience ouvre la possibilité d'envisager un choc comme une opportunité vers un changement nécessaire, et ce de manière souple et réfléchi. À la révolution, la résilience propose la réforme. Le système ne doit pas nécessairement s'effondrer pour renaître meilleur.

Le maillage bleu offre un outillage pour assurer cette réforme et construit, simultanément, un système résilient. Tisser ce maillage au sein de la Capitale

“ Le maillage bleu offre un outillage pour assurer cette réforme et construit, simultanément, un système résilient. ”

diminue les risques d'inondations et les effets de la canicule, et apporte un soutien à la biodiversité ainsi qu'un cadre récréatif. Alors qu'il y a deux siècles on a enterré ce qu'on percevait comme un problème, aujourd'hui on revient sur nos réflexes primaires : l'eau redevient une opportunité qu'il convient de mettre au grand jour.

On doit ce revirement à une initiative européenne. S'engageant dans la promotion du développement durable, les pays de l'Union se dotent d'un instrument devant régir la question de l'eau. La directive 2000/60/CE¹⁵, adoptée le

23 octobre 2000 par le Parlement et le Conseil européens, organise un cadre communautaire pour assurer la qualité, la protection et la disponibilité de l'eau au sein de l'espace européen. Son article premier entend limiter les comportements prédateurs en définissant l'eau comme un patrimoine à préserver et non comme un bien marchand ordinaire.

Les États membres ont depuis intégré cette directive dans leur droit national. En Belgique, il s'agit d'une compétence régionalisée. La Région de Bruxelles-Capitale s'est pourvue d'une ordonnance-cadre en 2006 afin de planifier une gestion responsable de l'eau sur son territoire. À la suite d'un état des lieux, le premier volet a couru de 2009 à 2015. Simultanément avec le Plan Inondations, le Plan de Gestion de l'Eau 2016-2021 a pris la relève. Huit axes d'actions

¹⁵ « Directive pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau » [2000/60/CE], Parlement et Conseil européen, 23 octobre 2000, [en ligne :] <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32000L0060>, consulté le 14 février 2017.

sont prévus promouvant, notamment, la gestion qualitative et quantitative des eaux de surface et souterraines, l'utilisation durable ou encore la réintégration de l'eau dans le cadre de vie et prévenir les risques d'inondation.¹⁶

Concrètement, la gestion de l'eau de pluie vise un objectif : garder l'eau en surface. Pour y parvenir, l'infiltration ou l'extension du réseau hydrographique sont nécessaires. Pour la mise en œuvre du premier objectif, on peut compter sur un outillage s'adaptant au contexte.

– La noue et le jardin de pluie

Fossé large et faiblement accidenté d'origine naturelle ou résultante d'un aménagement, la noue recueille l'eau de ruissèlement. Selon les scénarios et sa destination, la noue peut constituer un élément du schéma d'évacuation du surplus pluvial pour permettre son évaporation ou son infiltration vers les nappes phréatiques. La noue peut également y accueillir de la végétation et contribuer ainsi à la continuité du maillage vert.

L'eau récoltée par la noue peut se déplacer jusque dans un jardin de pluie. Plus étendu, le jardin peut stocker un volume d'eau pluviale plus important. Cette dernière sera absorbée jusque dans la nappe phréatique ou transpirée par la végétation.

¹⁶ M. BINON, « Plan de gestion de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale 2016-2021 », *Bruxelles Environnement – IBGE*, octobre 2015, [en ligne :] http://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/Plan_Gestion_Eaux_nontechn_FR, consulté le 31 janvier 2017.



Source : IBGE¹⁷



Jardin de pluie de l'Université de Sherbrooke¹⁸

— Les chemins d'eau et les retenues d'eau

Pour acheminer l'eau pluviale vers les lieux de stockage, des chemins d'eau et des retenues d'eau peuvent être nécessaires. Ceux-ci peuvent prendre une valeur récréative certaine qui offre une plus-value à la parcelle. Lorsque l'itinéraire est partiellement bâti, rien n'empêche de prévoir une partie souterraine dans le parcours.



Source : IBGE¹⁹

¹⁷ A.-C. DEWEZ, *op. cit.*

¹⁸ M.-E. SIVOIS, « Le jardin de pluie de l'Université de Sherbrooke », *Voirvert*, 14 novembre 2013, [en ligne :] <http://www.voirvert.ca/projets/projet-etude/le-jardin-pluie-universite-sherbrooke>, consulté le 28 février 2017.

¹⁹ A.-C. DEWEZ, *op. cit.*

Au niveau du bâti, il est également possible de prévoir des aménagements permettant de stocker l'eau. On pense par exemple aux toitures végétales, aux sols perméables (jardins, dalles filtrantes...) ou aux citernes. Regardant cette dernière, on peut regretter que l'incertitude quant à leur éventuelle taxation ne soit pas clarifiée. Alors que des primes sont prévues par la Région pour encourager leur installation (que certains jugent toutefois insuffisantes comparées aux coûts), d'autres acteurs publics réclament l'imposition sur cette eau réutilisée²⁰. Les primes prévues pour les citernes démontrent, cependant, la prise de conscience des autorités quant à leur nécessité.



Source : IBGE²¹

En ce qui concerne le second objectif, l'extension du réseau hydrographique²², la jonction des différents segments est prévue par la remise en surface de cours d'eau là où cela est possible – ce qui n'est pas le cas partout. Nécessairement associée au maillage vert, la remise à ciel ouvert des cours d'eau apporte une réponse à différents problèmes. Au sein des territoires urbanisés, l'eau joue un rôle de régulateur lors de fortes chaleurs et contrebalance l'effet

²⁰ « Consommation d'eau de distribution par les ménages », *environnement.brussels*, s. d., [en ligne] <http://www.environnement.brussels/etat-de-lenvironnement/synthese-2011-2012/eau-et-environnement-aquatique/consommation-deau-de>, consulté le 7 mars 2017.

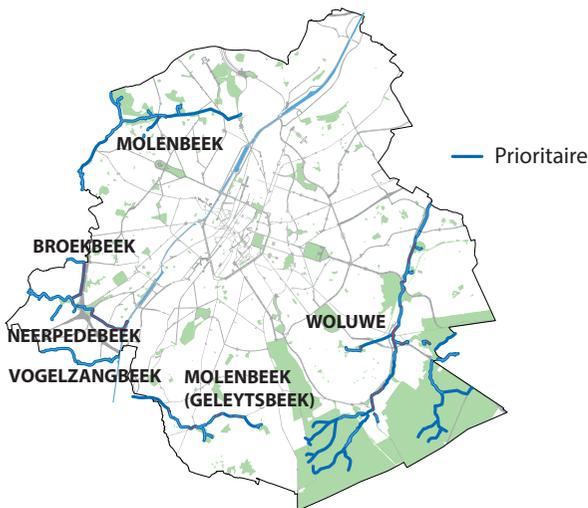
²¹ *Idem*.

²² Aussi envisagé sous l'appellation de nouvelles rivières urbaines. Voir à ce propos les travaux de Valérie Mahaut.

d'îlots de chaleur.²³ La liaison entre les différents segments des tissus verts et bleus développe la biodiversité. En effet, ces corridors naturels sont indispensables à la protection et au développement des écosystèmes. La biodiversité nécessite une continuité autant dans les circuits que dans les débits. Les temps secs sont propices à la stagnation de l'eau, et donc à sa faible ré-oxygénation.

En région bruxelloise, la connexion des eaux claires en surface s'exprimerait comme suit : une revalorisation d'un tronçon de la Woluwe au niveau de Woluwe-Saint-Lambert, du ruisseau Watermaelbeek, et la reconnexion entre différents points d'eau (dans la vallée du Geleytsbeek et du Molenbeek).

Mise en oeuvre prioritaire du maillage bleu



Source : IBGE²⁴

²³ L'espace bâti retient davantage la chaleur et augmente la température. Ces phénomènes sont fréquents dans les espaces urbanisés.

²⁴ J. DE VILLERS, *Fiche 12. Le programme de maillage bleu*, Bruxelles : Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement / Observatoire des Données de l'Environnement, juillet 2005, http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/Eau_12.PDF, consulté le 7 février 2017.

Comme il se doit, le réseau hydrographique est envisagé de manière globale et sur plusieurs échelles pour une plus grande efficacité. On peut souligner les efforts qui sont faits dans ce sens. En effet, à côté d'un master plan regroupant les 19 communes – dont chacune dispose d'un conseiller *eau* – et les comités de quartier en vue de l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques, le travail et la réflexion se construisent au niveau des bassins versants. Le sort de l'eau semble ainsi faire consensus au sein de la Région, relevant davantage du bon sens que de positionnements politiques. Le pragmatisme l'emporte. En effet, les premiers points d'action concernent les nouvelles constructions. Chaque nouveau projet, notamment de lotissement, devrait y inclure une gestion des eaux pluviales. Pour ce qui est du bâti et des rénovations, on pourrait prévoir des incitants et une coordination des travaux de voiries. En espérant que ce programme bleu de longue haleine ne s'essouffle pas en cours de route.

POUR CONCLURE

L'environnement a fait son entrée sur la scène internationale il y a une vingtaine d'années. Réveil tardif et douloureux, sa protection devient néanmoins vitale. D'énormes programmes doivent être menés de front et l'or bleu constitue un élément central. La Belgique n'y échappe pas. Poussées dans le dos par l'Union européenne, les trois Régions organisent la gestion de l'eau sur leur territoire. Dans ce contexte, la Région de Bruxelles-Capitale s'est lancée dans de nouvelles opérations visant à rejouer la partie de cache-cache initiée y a 150 ans et à remettre à l'honneur ces cours d'eau jadis enterrés. En effet, le maillage bruxellois est bénéfique à plus d'un titre : il permet de diminuer l'effet des îlots de chaleur, de limiter les risques d'inondations et enfin favorise la biodiversité et la qualité de vie des Bruxellois. Plus globalement, ce réseau bleu participe à renforcer la résilience de la capitale, et même sa durabilité. Pour certains, la résilience est un prérequis pour assurer sa durabilité²⁵, ou à tout le moins afin d'éviter son effondrement.²⁶ Ainsi le maillage bleu peut être une solution localisée mais dépassant, de par sa philosophie et son temps long, le territoire de référence.

En outre, nous pouvons aussi espérer que les réflexions menées dépasseront le cadre technique et ses experts pour encourager auprès de tous les Bruxellois un rapport différent à l'environnement. Penser l'eau au sein de la ville est une nécessité, non seulement pour permettre de rencontrer durablement les besoins d'une population urbaine croissante, mais aussi pour réinterpréter notre rapport à la nature. Reprendre contact avec cette dernière, en acceptant ses incertitudes, ses cycles sans tenter coûte que coûte de les évacuer par une maîtrise technique toujours en évolution, c'est un pari qui peut avoir du bon. C'est reconnaître à la nature une indépendance, une existence propre qui dépasse encore et toujours le *Progrès* anthropique. Changer de lunettes

²⁵ C. FOLKE, S. CARPENTER, T. ELMQVIST, L. GUNDERSON, C. S. HOLLING, C. OLKE, S. CARPENTER, T. ELMQVIST, L. GUNDERSON, C.S. HOLLING, B. WALKER, J. BENGSSON, F. BERKES, J. Colding, "Resilience and sustainable development: building adaptive capacity in a world of transformations", World summit on sustainable development, Johannesburg, 26 août - 4 septembre 2002, p. 34.

²⁶ M. TOUBIN, S. LHOMME, Y. DIAB, D. SERRE, R. LAGANIER, « La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? », Développement durable et territoires, III, 1, mai 2012, [En ligne :] <http://developpementdurable.revues.org/9208>, consulté le 07 février 2017.

pourrait renverser la vapeur : accepter que nous sommes partie prenante de l'environnement au même titre que le reste de la faune et la flore, sans que l'un prime sur l'autre. Alors, peut-être, une fois notre ego mis de côté, on pourra espérer ne plus compter de manière décroissante les ressources, en attendant le déluge.

Politologue récemment réorientée dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Naomi BERGER s'attèle à décortiquer les questions urbaines avec un faible certain pour sa ville d'origine : Bruxelles.

POUR ALLER PLUS LOIN.

- BINON M., « Plan de gestion de l'eau de la Région de Bruxelles- Capitale 2016-2021 », *Bruxelles Environnement – IBGE*, octobre 2015, [en ligne :] http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/Plan_Gestion_Eaux_notechn_FR.
- DE VILLERS J., *Fiche 12. Le programme de maillage bleu*, Bruxelles : Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement / Observatoire des Données de l'Environnement, juillet 2005, http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/Eau_12.PDF.
- « Focus : épuration des eaux usées », *Bruxelles Environnement*, 6 octobre 2016, [en ligne :] <http://www.environnement.brussels/etat-de-lenvironnement/archives/rapport-2007-2010/eau-et-environnement-aquatique/focus-epuration-des>.
- « Le maillage bleu », *prdd.brussels*, s. d., [en ligne :] <http://www.prdd.brussels/le-maillage-bleu>.
- *Rapport sur les incidences environnementales du projet de Plan régional de lutte contre les inondations - Plan Pluies (2008-2011)*, Bruxelles : Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, 24 janvier 2008.
- TOUBIN M., LHOMME S., DIAB Y., SERRE D., LAGANIER R., « La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? », *Développement durable et territoires*, III, 1, mai 2012, [en ligne :] <http://developpementdurable.revues.org/9208>.

BERGER Naomi, *Un maillage bleu pour décanter Bruxelles*, Bruxelles : CPCP, « Au Quotidien », 2017/02.

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les cours d'eau qui irriguent le territoire de la région bruxelloise ont longtemps été soustraits aux yeux des passants. L'enfouissement de la Senne est à cet égard symptomatique des politiques de l'eau longtemps menées dans notre capitale. Inondations, pollution, îlots de chaleur... les relations peuvent être tumultueuses au sein de la Capitale. Toutefois, il semblerait que les problèmes d'aujourd'hui pourraient être des opportunités de demain. Démonstration de résilience, Bruxelles adapte son réseau hydrographique pour faire éclore un maillage bleu.

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles

02 238 01 00 – info@cpcp.be

www.cpcp.be



Chaque jour des nouvelles du front !
www.facebook.com/CPCPasbl

Toutes nos publications sont disponibles
en téléchargement libre :

www.cpcp.be/etudes-et-prospectives